



Extrait du rapport moral du COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES 2025 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 JUIN 2026

Fondé en 2010 pour défendre les libertés associatives, menacées tant par les politiques publiques que par les effets de la marchandisation des associations, nous ne pensions pas, alors, à quel point ce combat allait devenir essentiel. Ces 2 thématiques sont aujourd'hui largement reprises dans le milieu associatif, et nombre de nos partenaires nous ont rejoints dans les espaces de travail que nous avons contribué à ouvrir, comme les observatoires ou les plateformes d'auto défense.

Faut-il le rappeler ? Le CAC n'agit pas pour lui-même, mais pour faire entendre la voix des associations citoyennes dans un projet de société. Cela implique notre participation dans de nombreux espaces collectifs, comme les 1001 Territoires pour la Fraternité, la Mobilisation et Coopération Art et Culture, Mesure de Sauvegarde des Libertés Associatives, Humus, et aussi avec le Mouvement pour l'Economie Solidaire, Vox Public, la Coop des Communs, les réseaux des médias indépendants, et tant d'autres. Cela demande en retour une nécessaire implication dans nos travaux, dans nos représentations, la définition de nos orientations et la construction de nos prises de position. Pour cela, nous sommes engagés sur une réforme de fond de nos instances et de notre fonctionnement pour toujours rendre Plus collectif le Collectif, qui se traduira en septembre par une Assemblée générale extraordinaire.

Les médias nationaux, quotidiens et hebdomadaires, consacrent davantage de place aux sujets liés au monde associatif, notamment pour les sujets de société qu'il porte, mais aussi pour les entraves qu'il subit en tant que lanceur d'alerte pour les luttes écologistes, la défense des droits humains, les solidarités internationales. En 2025 nous avons relevé plus de 40 citations du CAC dans les médias contre 16 en 2024. L'Humanité, Libération se sont saisi de la question des restrictions budgétaires et des emplois menacés, Le Monde sur les risques liés à la collecte de dons, et Alternative économiques a sorti un sujet sur les Libertés associatives. Mais ce sont les liens forts aujourd'hui établis avec les médias indépendants comme Politis, Le Moment, Transrural initiative, Médiatico, Basta ! les Radios locales... qui nous permettent d'élargir la diffusion de nos idées et d'alerter sur la situation réelle du secteur associatif... La presse indépendante, dans toute sa diversité, permet d'approfondir ces sujets grâce au travail d'enquête et d'analyse qu'elle sait produire.

Le projet néolibéral est à l'œuvre. Comme nous ne cessons de le dire, il se donne pour objectif l'ouverture de nouveaux marchés, ceux du social, de la culture, de l'éducatif... à un secteur lucratif décomplexé, celui de la grande entreprise comme de la

start-up se voyant plus grosse que le bœuf, pour y dégager des profits « quoi qu'il en coûte ». Et pour cela limiter toute capacité critique à investir l'espace public, que ce soit celui des médias, de l'éducation, de la culture et donc du monde associatif. L'injonction à la dépolitisation des associations est leur projet politique. La neutralité exigée vise à entraver le rôle démocratique des associations et leur capacité à agir.

La bataille culturelle se joue sur un front de guerre, par la destruction systématique et par tous les moyens des acteurs de la solidarité et de l'émancipation. Les fonds procurés par les milliardaires d'extrême droite servent à détruire les espaces démocratiques et la droite au pouvoir renforce l'arsenal de dissolution, de pénalisation, de l'action associative comme encore actuellement via le Projet de loi contre l'entrisme, une loi de plus pour s'attaquer à la liberté de toutes les associations et élargissant considérablement les possibilités administratives de dissolution, laissant de nouveau une large place à l'interprétation et une faible place au contradictoire.

2025 AURA VU UNE EXPLOSION DES SUJETS ET CROÎTRE L'INDISPENSABLE ACTION DU CAC. L'enjeu démocratique d'abord. Les élections municipales montrent bien le risque de confiscation du pouvoir par les élu.es politiques. Au "pouvoir de faire" dans son territoire, nous portons l'alternative d'un "Pouvoir d'agir" avec les personnes et les associations. Nous avons porté au sein de l'Observatoire des Libertés Associatives 7 propositions clefs en faveur d'une vie associative libre, protégée et pleinement reconnue dans les territoires que nous vous encourageons à relayer dans vos réseaux. Le Projet de Loi de Finances 2025, puis celui de 2026, s'est accompagné d'attaques politiques et d'une disqualification sans précédent du monde associatif qui subit de plein fouet ces coupes budgétaires. Pourtant nous sommes les forces vives de la nation, dans chaque territoire, rural, urbain et péri-urbain. Il n'y aurait pas de politique sociale, environnementale, culturelle, solidaire sans nos actions du quotidien. La Région Pays de La Loire est devenue le 1^{er} Laboratoire Néolibéral affirmé, sous la coupe de Mme Morançais, vice-présidente du Parti Horizon. Montée de l'extrême droite, coupes budgétaires, restriction des libertés associatives : l'appel à des Soulèvements associatifs, sous les formes les plus diverses, doit se prolonger pour agir et peser sur cette année électorale. Nous vous appelons à continuer d'agir et de résister et avec le CAC, au sein des collectifs locaux qui commencent à émerger, construire les solidarités, notamment là où l'extrême-droite comme la droite extrême a pris le pouvoir et veut priver les associations de leur indépendance.

Ce récit d'une fin d'argent public incite les associations à se tourner vers la philanthropie. Or il se heurte au réel puisque la philanthropie ne dépasse pas 5% du budget des associations et interroge : veut-on construire une société de la philanthropie basée sur des fonds privés, ou défendre une société démocratique construite sur la défense et l'usage de l'impôt ? Mais comment faire pour défendre cette solidarité démocratique quand notre Etat prend un virage autoritaire ? Face à ces interrogations,

nous avons entrepris un important travail de décryptage du paysage philanthropique français pour nous donner collectivement des clés de lecture et une boussole politique pour nous repérer dans ce paysage en pleine mutation. Une question revient avec force : comment créer de vrais espaces de conflit démocratique et comment garantir que celles et ceux qui interpellent – associations, collectifs, syndicats d’habitant-es puissent réellement peser sur l’action publique ?

La co-construction de l’action publique est une tentative de réponse aux limites de la démocratie représentative et au monopole des pouvoirs publics dans la définition de l’intérêt général. Elle touche au partage du pouvoir et, au-delà, elle questionne les représentations du monde. Une dépolitisation par la technicisation des solutions est un risque réel d’affaiblissement des processus démocratiques. L’appropriation de l’espace public par chacune, chacun, est un enjeu que portent les associations citoyennes. L’Éducation populaire, au cœur de leurs pratiques, se révèle alors comme un projet politique d’expression, d’intervention et d’émancipation.

Si « ça ne tient plus », comme le souligne la campagne du Mouvement associatif, il ne suffit pas de penser de simples rafistolages et d’illusoire réparations d’un système qui nous conduit dans le mur. Il ne suffit pas de développer des plaidoyers. L’enjeu est plutôt de parvenir à se projeter dans une autre vision du monde associatif, et de construire une autre structure modalité de financement pensée comme protectrice. La perspective démocratique ouverte par le CESE (Conseil Économique Social et Environnemental) en 2024, de penser la subvention comme relation contractuelle normale entre associations et collectivités publiques, réactualise une proposition portée de longue date par le CAC, celle d’un « socle de sérénité » permettant, aux projets identifiés d’intérêt général, de recevoir une sorte de garantie de fonctionnement, y compris dans leur fonction d’interpellation et d’analyse critique de la réalité sociale.

C’est ce travail que nous menons avec des partenaires associatifs, des organisations syndicales, en travaillant à une Loi protectrice, qui définirait et garantirait les financements associatifs au nom de l’intérêt général, de l’utilité sociale. Et nous essayons de porter au niveau européen ce sujet, notamment via une « Task Force » au sein du Conseil de l’Europe pour agir sur les évolutions du droit à la concurrence, et l’absence de cadre dédié aux associations, les assimilant aux entreprises à but lucratif.

Penser l’association comme un Commun, démocratiser la subvention, légitimer l’initiative citoyenne, c’est faire advenir la solidarité démocratique, c’est à dire, comme l’écrit Jean-Louis Laville, « le projet de démocratisation mené à partir d’actions collectives, libres et volontaires ayant pour but la lutte pour l’égalité ».

Nous appelons donc les associations citoyennes :

à s'appropriier les “rencontres d'été” de 2026 qui se dérouleront à Paris (mais aussi dans d'autres villes) autour du 1er juillet, date symbolique du 125ème anniversaire de la loi de 1901 qui ne consacre rien de moins que la liberté d'association en France.

à animer dans les mois à venir, partout en France et en Outre-mer, les ateliers d'auto formation, les projections documentaires, les débats associatifs, et à en inventer d'autres. L'Assemblée générale 2026 des associations citoyennes appelle à mener la lutte contre le monde réactionnaire des super-profits, de la haine, de l'exclusion voulu par l'extrême-droite, à ne pas se résigner et agir pour construire ce monde solidaire que nous voulons, et à gagner la bataille culturelle